

# Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin.

PAR **LAURENCE PLATEL**, POUR L'ASSOCIATION NATIONALE DES SAGES-FEMMES LIBÉRALES (ANSFL)

**A**u mois d'août 2017, l'ANSFL a souhaité enquêter sur les difficultés rencontrées par les sages-femmes libérales. Malgré la période estivale, le nombre conséquent des réponses (738) montre que ce questionnaire était attendu ; l'occasion enfin donnée de pouvoir recenser les problématiques de notre exercice.

Les points les plus évoqués ont été, sans réelle surprise, la faiblesse des revenus, la méconnaissance de nos compétences, les obstacles au travail en réseau et l'augmentation exponentielle des installations.

Nos consultations sont généralement longues, (autour de 30 minutes). La prévention exige de prendre du temps mais ce temps est un luxe. Cela retentit inéluctablement sur les revenus, surtout si l'on ajoute au temps de travail « officiel » tous les à-côtés de la vie d'un cabinet, gestion du planning, des stocks de consommables, lecture et classements des résultats de laboratoire, courriers aux correspondants ou tout simplement ménage des locaux.

La méconnaissance de notre exercice fait que certaines femmes ne pensent pas à s'adresser à une sage-femme libérale, découvrant – dans le meilleur des cas – l'étendue de nos compétences à l'occasion d'un suivi à domicile ou d'une rééducation périnéale.

Parallèlement, des consœurs témoignent de l'accueil parfois frileux, voire agressif, des médecins de leur secteur, qu'ils soient généralistes ou spécialistes. Cette frilosité est alimentée par certaines limites de nos compétences apparaissant incompréhensibles (prescription antibiotique possible pendant la grossesse mais plus en post-partum, arrêts de travail limités à 15 jours, dépistages des IST sans possibilité de les traiter ou même de prescrire le bilan au partenaire...).

De fait, patientes comme professionnels de santé sont parfois en difficulté pour comprendre les bornes de notre champ d'exercice.

Enfin, l'enquête révèle une réelle inquiétude devant l'explosion des installations, liées à la stagnation des postes salariés, à la fermeture de maternités (encore très récemment, Die, La Rochelle, Oloron), alors que le *numerus clausus* ouvre 1000 places chaque année.

L'ANSFL s'est positionné en 2017 pour une baisse du *numerus clausus*. Plus de 3 000 nouvelles sages-femmes sont attendues dans les cinq années à venir (projection faite à partir des étudiants en formation).

Il nous semble essentiel que les pouvoirs publics et les autres représentations professionnelles s'emparent de cette réalité. Même si nos compétences se sont étendues, même

si les sorties précoces sont amenées à se généraliser, le risque est grand de voir le nombre d'actes par sage-femme continuer à baisser.

La baisse plus qu'anecdotique du *numerus clausus* programmée pour la rentrée 2018 (991 places ouvertes en 2018 soit 9 de moins qu'en 2017) ne saurait être considérée comme une réponse.

L'ANSFL ne souhaite évidemment pas s'arrêter à ces constats. Il s'agit de lancer une réflexion commune afin d'envisager quelles réponses pourraient être apportées à chacune de ces difficultés.

Nous soutenons l'action des syndicats qui mènent encore, à l'heure où nous écrivons ces lignes, des négociations difficiles pour la revalorisation de nos actes.

Certaines solutions viendront des sages-femmes, passant par la mise en commun des « stratégies » développées par chacune pour mieux organiser son travail et optimiser le temps passé auprès des femmes et des couples. Il y a des réponses à partager sur l'externalisation des tâches annexes, secrétariat, comptabilité, ménage... Il y a également de nouvelles actions à mettre en œuvre, telle une meilleure utilisation de nos logiciels dossiers, la gestion de courriers types extrayant facilement les données pour le correspondant visé.

Travailler en réseau est un défi quotidien ; chaque sage-femme doit s'attacher à communiquer plus et mieux afin d'améliorer la connaissance de notre profession et faire tomber les *a priori* de nos interlocuteurs. Pour ces mêmes raisons, l'ANSFL a souhaité faire partie des membres fondateurs de la Fédération des Soins Primaires, structure multiprofessionnelle créée en novembre 2016.

Enfin, certaines difficultés relèvent d'autres instances professionnelles et/ou des pouvoirs publics. L'ANSFL relance cette année la journée « *Porte ouverte dans les cabinets de sage-femme* » à l'occasion du 8 mars 2018<sup>1</sup>. C'est une opportunité pour chaque sage-femme de faire connaître nos compétences aux femmes et aux couples.

La communication entre les sages-femmes et les autres professionnels de santé est une des clés vers l'amélioration de nos conditions d'exercice. C'est sur ce thème que le conseil d'administration de l'ANSFL a choisi de travailler lors de notre prochain colloque à Nantes le 17 mars 2018 : « *Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ». •

1. cf. <http://ansfl.org/8mars2018/>

# Nébilia®

L'équilibre nutritionnel de Bébé au quotidien



**SANS HUILE  
DE PALME**

Enrichi en bifidus

Enrichi en oméga 3 et 6

Convient aussi en relais  
ou complément de  
l'allaitement maternel

Bénéficiez de -10% sur notre  
boutique internet\*  
avec le code promo

**PRONEB18**

Offre valable jusqu'au 31/03/2018

\*Sauf sur Nébilia® 1



Fabriqué en  
**FRANCE**



Matilia & Nébilia

[www.nebilia.fr](http://www.nebilia.fr)